

Synthèse sur le calendrier et la problématique du comité Werner (06.03.1970 - 22.03.1971), par Elena Danescu

Source: DANESCU, Elena Rodica. «Synthèse sur le calendrier et la problématique du comité Werner (06.03.1970 - 22.03.1971)», dans Une relecture du rapport Werner du 8 octobre 1970 à la lumière des archives familiales Pierre Werner. Sanem: CVCE, 2012. Disponible à l'adresse: www.cvce.eu.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/synthese_sur_le_calendrier_et_la_problematique_du_comite_werner_06_03_1970_22_03_1971_par_e_lena_danescu-fr-480eee93-fb7d-462f-8d6a-44618c3d68a2.html

Date de dernière mise à jour: 07/07/2016



Synthèse sur le calendrier et la problématique du comité Werner (06.03.1970 - 22.03.1971)

Date	Intitulé	Lieu	Objet
06.03.1970	Décision du Conseil des CE relative à la procédure en matière de coopération économique et monétaire. Définition de la composition du comité ad hoc. Consensus autour de la désignation de Pierre Werner comme président du groupe d'experts.	Bruxelles	<p>Composition du Comité:</p> <p>Président: le président du gouvernement luxembourgeois, M. Pierre Werner</p> <p>Président du comité monétaire: M. Bernard Clappier</p> <p>Président du Comité des gouverneurs des banques centrales: Baron Hubert Ansiaux</p> <p>Président du comité de politique économique à moyen terme: M. Johann-Baptist Schöllhorn</p> <p>Président du comité de politique conjoncturelle: M. Gerard Brouwers</p> <p>Président du comité de politique budgétaire: M. Gaetano Stammati</p> <p>Représentant de la Commission – Directeur général des affaires économiques et financières de la CEE: M. Ugo Mosca</p> <p><i>Secrétaire: Mr Georges Morelli</i></p> <p>Adjoints:</p> <p>M. Johnny Schmitz</p> <p>M. Jean-Michel Bloch-Lainé</p> <p>M. Jacques Mertens de Wilmars</p> <p>M. Hans Tietmeyer</p> <p>M. Anthony Looijen</p> <p>M. Simone Palumbo</p> <p>M. Jean-Claude Morel</p>
06.03.1970	Réunion du Comité des gouverneurs des banques centrales (la trente-septième réunion du Comité des gouverneurs des banques centrales des CE)	Bâle	<p>Sont présents: le président de la Banque nationale de Belgique et président du comité, le baron Ansiaux accompagnée de M. de Strycker; le président de la Deutsche Bundesbank, M. Klases, accompagné de M. Emminger; le gouverneur de la Banque de France, M. Wormser, accompagné de M. Clappier; le gouverneur de la Banca d'Italia, M. Carli, accompagné de M. Baffi; le président de la Nederlandsche Bank, M. Zijlstra, accompagné par le baron Mackay. Assistent en outre le vice-président de la Commission des Communautés européennes, M. Mosca, le président du comité des suppléants du Groupe des Dix, M. Ossola, ainsi que M. Mertens de Wilmars, président du groupe d'experts sur le système communautaire de soutien monétaire à court terme. Le secrétaire général du comité, M. d'Aroma, son adjoint, M. Bascoul, ainsi que M. Rainoni sont également présents.</p> <p>Le Comité des gouverneurs procède à un premier échange de vue sur une note du Conseil portant sur la création d'un comité ad hoc présidé par Pierre Werner, chargé d'analyser différentes suggestions et de dégager les options fondamentales pour une Union économique et monétaire de la Communauté. Le comité débat un document de travail visant à la création d'un Fonds européen de réserve, basé sur un rapport du professeur Robert Triffin de décembre 1969. Sont aussi abordées des questions liées au système monétaire européen à court terme.</p>
11.03.1970	Réunion préliminaire du comité Werner	Luxembourg	<p>Approbation des méthodes de travail du comité. Fixation des délais (le mois de mai pour les conclusions préliminaires et la fin du mois de juillet pour la conclusion des délibérations). Le président invite les membres du comité à rédiger des notes, conformément à leurs compétences respectives, décrivant les mesures envisagées pour atteindre l'objectif final. Le président Werner donne à ses collègues un premier aperçu comparatif sur les débats en matière d'intégration monétaire et les propositions avancées par divers gouvernements (Allemagne, Belgique, Luxembourg), ainsi que par la Commission.</p>
20.03.1970	Première réunion du comité Werner	Luxembourg	<p>Échange de vues sur les documents soumis par certains membres. Discussions sur la définition qu'il convient de donner à l'objectif final de l'union économique et monétaire notamment en matière de politique monétaire et de crédit, de politique budgétaire et fiscale, d'intégration des marchés de capitaux, ainsi que dans le domaine institutionnel. Le président Werner propose l'élaboration d'une synthèse résumant les idées et les positions exposées. La Commission met en place un groupe de travail interdirections sur l'union économique et monétaire, chargé d'effectuer les travaux nécessaires pour alimenter en réflexion et en documentation le représentant de la Commission dans le groupe Werner. Les directeurs et le secrétaire du comité monétaire y sont associés. Le groupe entre en fonction le 18 mars 1970. Les membres titulaires du groupe ad hoc présentent les adjoints qu'ils ont choisis pour participer aux travaux.</p>
07.04.1970	Deuxième réunion du comité Werner	Bruxelles	<p>Présentation d'un document élaboré par Johann-Baptist Schöllhorn. Discussions sur l'élaboration d'un schéma décrivant la situation actuelle, le point de départ, le point d'arrivée et les principes du plan par étapes. Le groupe décide de se limiter à la définition de la première étape, au moins pour le rapport en cours. Une autre décision du groupe est de confier la rédaction d'un projet de rapport aux adjoints. Ceux-ci se réunissent les 6 et 8 mai 1970 sous la présidence de M. Mertens de Wilmars. Le groupe de travail interdirections élabore une note prospective intitulée «L'état de l'Union économique et monétaire en 1978, à l'issue du plan par étapes».</p>
13.04.1970	Réunion du Comité des gouverneurs des banques centrales (la trente-huitième séance du Comité des gouverneurs des banques centrales des CE)	Bâle	<p>Sont présents: le président de la Banque nationale de Belgique et président du comité, le baron Ansiaux accompagnée de M. de Strycker; le président de la Deutsche Bundesbank, M. Klases, accompagné de M. Emminger; le gouverneur de la Banque de France, M. Wormser, accompagné de M. Clappier; le gouverneur de la Banca d'Italia, M. Carli, accompagné de M. Baffi; le président de la Nederlandsche Bank, M. Zijlstra, accompagné par le baron Mackay. Assistent en outre le vice-président de la Commission des Communautés européennes, M. Barre, accompagné de M. Mosca, le président du comité des suppléants du Groupe des Dix, M. Ossola, ainsi que M. Mertens de Wilmars, président du groupe d'experts sur le système communautaire de soutien monétaire à court terme. Le secrétaire général du comité, M. d'Aroma, son adjoint, M. Bascoul, ainsi que M. Rainoni sont également présents.</p> <p>Le baron Ansiaux fait le compte-rendu des deux premières réunions du comité Werner. La première réunion a mis en exergue «l'importance de faire des progrès parallèles en matière économique et en matière monétaire», ainsi que «l'importance d'établir un parallélisme entre les mesures qui doivent être prises dans différents domaines – monétaire, budgétaire, fiscal, économique, en vue d'aboutir à une union économique et monétaire. La définition des phases et leur durée pourrait intervenir ultérieurement». La deuxième réunion a débattu de l'objectif final, c'est-à-dire de «l'union économique et monétaire complète [...] avec trois lignes d'action: coordination volontaire entre les pays CEE – harmonisation (orientation communes) – décisions prises par les organes communautaires. «Pour la troisième réunion, qui aura lieu à Rome, Monsieur Werner présentera un document sur l'évolution progressive qui pourra être envisagée». Des questions sur l'unification des lois bancaires, ainsi que sur la flexibilité des taux de change sont aussi abordées.</p>
21.04.1970	Réunion confidentielle de la présidence avec le secrétariat du comité Werner	Luxembourg	<p>Établissement de la feuille de route du plan par étapes. Elle contient l'identification du point de départ, la définition de l'objectif final et les actions nécessaires et souhaitables pour atteindre cet objectif en matière de politique économique, de solidarité monétaire et de construction institutionnelle. Cette synthèse est assortie d'un inventaire de mesures concrètes envisagées, notamment pour la première étape. Le renforcement de la solidarité monétaire et les conséquences de la participation éventuelle du Royaume-Uni aux mécanismes de coopération monétaire, ainsi que le Fonds européen de réserve et la livre sterling sont ciblés de manière détaillée. Le document est envoyé le 22 avril aux membres du groupe en guise de préparation pour la réunion de Rome.</p>
30.04.1970	Troisième réunion du comité Werner	Rome	<p>Au début des travaux du groupe, Gaetano Stammati a exigé que «des réunions – dont les participants se situent à un haut niveau – se tiennent successivement dans chacun des pays membres de la Communauté». C'est ainsi que la troisième réunion du groupe s'est tenue à Rome. Poursuite de l'échange de vues sur le problème de l'union économique et monétaire.</p>
06.05.1970 08.05.1970	Réunions du groupe d'adjoints	Bruxelles	<p>Réunions du groupe d'adjoints présidé par M. Mertens de Wilmars, avec le support de la direction des Affaires économiques et financières de la Commission en charge de l'élaboration du projet de rapport intermédiaire. Systématisation de la problématique à traiter dans le rapport. En date du 11 mai 1970, un projet de rapport au Conseil et à la Commission, prenant la forme d'un plan par étapes en vue de l'instauration de l'union économique et monétaire est soumis par J. Mertens de Wilmars au secrétariat du comité Werner.</p>
11.05.1970	Réunion du Comité des gouverneurs des banques centrales (la trente-neuvième séance du Comité des gouverneurs des banques centrales des CE)	Bâle	<p>Sont présents: le président de la Banque nationale de Belgique et président du comité, le baron Ansiaux accompagnée de M. de Strycker; le président de la Deutsche Bundesbank, M. Klases, accompagné de M. Emminger; le gouverneur de la Banque de France, M. Wormser, accompagné de M. Clappier; le gouverneur de la Banca d'Italia, M. Carli, accompagné de M. Baffi; le président de la Nederlandsche Bank, M. Zijlstra, accompagné par le baron Mackay. Assistent en outre le vice-président de la Commission des Communautés européennes, M. Barre, accompagné de M. Mosca, le président du comité des suppléants du Groupe des Dix, M. Ossola, ainsi que M. Mertens de Wilmars, président du groupe d'experts sur le système communautaire de soutien monétaire à court terme. Le secrétaire général du comité, M. d'Aroma, son adjoint, M. Bascoul, ainsi que M. Rainoni sont également présents.</p> <p>Le baron Ansiaux informe de comité au sujet de la réunion du comité Werner déroulée à Rome et relève que le 14 mai aura lieu une nouvelle réunion, qui débattera d'un projet de rapport dont la rédaction est confiée à un groupe d'adjoints. «La réunion suivante, normalement la dernière, est prévue pour le 20 mai, de sorte que le document définitif devrait être prêt pour le 23 ou 24 mai et examiné à la réunion trimestrielle des ministres des Finances et des Gouverneurs du 29 mai à Venise». Raymond Barre précise que la Commission a demandé aux ministres des Affaires étrangères d'accompagner les ministres des Finances à cette réunion. Le baron Ansiaux présente ensuite les grandes lignes de l'avant-projet du rapport Werner, en insistant sur le principe du parallélisme et de la synchronisation de divers mesures, mais «le Conseil prendra les décisions qu'il entend prendre».</p>
14.05.1970	Quatrième réunion du comité Werner	Luxembourg	<p>Poursuite de l'échange de vues sur l'union économique et monétaire. Présentation de l'avant-projet de rapport élaboré par le groupe Mertens de Wilmars.</p>
20.05.1970	Cinquième réunion du comité Werner	Luxembourg	<p>Discussions autour du projet du rapport, amendement et approbation de sa structure finale en vue de sa présentation devant le Conseil des ministres.</p>

25.05.1970	Réunion du groupe d'experts du Comité des gouverneurs des banques centrales	Bruxelles	Le président Werner et le groupe d'experts du Comité des gouverneurs des banques centrales se réunissent pour mettre au point la forme finale du projet de rapport.
29.05.1970	Réunion du Comité des gouverneurs des banques centrales (la quarantième séance du Comité des gouverneurs des banques centrales des CE)	Venise	Le Comité des gouverneurs des banques centrales se réunit en marge de la réunion des ministres des Finances. Sont présents: le président de la Banque nationale de Belgique et président du comité, le baron Ansiaux accompagnée de M. de Strycker; le président de la Deutsche Bundesbank, M. Klasen, accompagné de M. Emminger; le gouverneur de la Banque de France, M. Wormser, accompagné de M. Clappier; le gouverneur de la Banca d'Italia, M. Carli, accompagné de M. Baffi; le président de la Nederlandsche Bank, M. Zijlstra, accompagné par le baron Mackay. Assistent en outre le vice-président de la Commission des Communautés européennes, M. Barre, accompagné de M. Mosca, le président du comité des suppléants du Groupe des Dix, M. Ossola, ainsi que M. Mertens de Wilmars, président du groupe d'experts sur le système communautaire de soutien monétaire à court terme. Le secrétaire général du comité, M. d'Aroma, son adjoint, M. Bascoul sont également présents. Les gouverneurs débattent du rapport intérimaire du comité Werner. Le président de la Bundesbank souligne que le fait que les autorités d'un pays expriment leur position aux sujets traités par le rapport ne doit pas entraver la liberté de réflexion des membres du comité Werner qui siègent en tant qu'indépendants. Les gouverneurs estiment que ce rapport est «excellent», mais qu'il nécessite des approfondissements qui seront possibles si le mandat du comité Werner sera prorogé. Ils remarquent le consensus des experts autour du document.
29.05.1970	Réunion des ministres des Finances des Communautés européennes	Venise	Réunion consacrée aux discussions autour du rapport intérimaire. Pierre Werner fait un exposé synthétique sur le rapport intérimaire, en mettant en évidence les points d'accord et de désaccord, les questions nécessitant un approfondissement. Approbation du rapport intérimaire. Conclusion unanime de ces échanges. Les travaux du groupe doivent être poursuivis pour trouver l'accord nécessaire sur les problèmes controversés et pour approfondir les questions consensuelles.
09.06.1970	Réunion du Comité des gouverneurs des banques centrales (la quarante-et-unième séance du Comité des gouverneurs des banques centrales des CE)	Bâle	Sont présents: le président de la Banque nationale de Belgique et président du comité, le baron Ansiaux accompagnée de M. de Strycker; le président de la Deutsche Bundesbank, M. Klasen, accompagné de M. Tüngeler; le gouverneur de la Banque de France, M. Wormser, accompagné de M. Clappier; le directeur de la Banca d'Italia, M. Baffi, accompagné de M. Masera; le président de la Nederlandsche Bank, M. Zijlstra, accompagné de M. van den Bosch. Assistent aussi le directeur général des Affaires économiques et financières de la Commission des CE, M. Mosca, ainsi que M. Mertens de Wilmars. Le secrétaire général du comité, M. d'Aroma et son adjoint, M. Bascoul sont également présents. Le Comité des gouverneurs poursuit l'examen du rapport du comité Werner et procède à un échange de vues sur les études qui incombent au Comité des gouverneurs dans le cadre des travaux du comité Werner. En raison des vacances, ainsi que de la nécessité d'avoir un contact permanent avec le comité Werner le baron Ansiaux propose qu'un groupe de liaison au sein du Comité des gouverneurs soit créé, qu'il présidera lui-même et ayant M. Clappier comme suppléant. M. Zijlstra propose que deux experts soient inclus dans ce groupe du Comité des gouverneurs et propose le nom du baron Mackay. Un premier examen des questions pourra avoir lieu le 6 juillet, à la prochaine réunion du Comité des gouverneurs.
09.06.1970	Réunion du Conseil des ministres des Communautés européennes	Bruxelles	Compte tenu de la nécessité d'approfondir certains aspects du plan par étapes vers une union économique et monétaire, le Conseil des ministres donne mandat au comité Werner de poursuivre ses travaux. La décision du Conseil recommande la consultation du Comité des gouverneurs des banques centrales sur des aspects monétaires spécifiques.
24.06.1970	Sixième réunion du comité Werner	Luxembourg	Conformément au mandat du Conseil, le comité Werner reprend l'examen des problèmes qui étaient restés ouverts dans son rapport intérimaire en vue d'y apporter des compléments d'information. Le président Werner invite les membres néerlandais et allemand, en accord avec le représentant de la Commission, à rédiger une note portant sur les idées susceptibles d'être avancées en matière de renforcement des procédures de coordination des politiques économiques. Le représentant néerlandais est invité à soumettre une note sur les problèmes institutionnels tels qu'ils se présenteront au stade final de l'union économique et monétaire.
06.07.1970	Réunion du Comité des gouverneurs des banques centrales (la quarante-deuxième séance du Comité des gouverneurs des banques centrales des CE)	Bâle	Sont présents: le président de la Banque nationale de Belgique et président du comité, le baron Ansiaux accompagnée de M. de Strycker; le vice-président de la Deutsche Bundesbank, M. Emminger; le sous-gouverneur de la Banque de France, M. Clappier, accompagné de M. Théron; le directeur général de la Banca d'Italia, M. Baffi, accompagné de M. Masera; le président de la Nederlandsche Bank, M. Zijlstra, accompagné par le baron Mackay. Assistent en outre le vice-président de la Commission des Communautés européennes, M. Barre, accompagné de M. Mosca, le président du comité des suppléants du Groupe des Dix, M. Ossola, ainsi que M. Mertens de Wilmars. Le secrétaire général du comité, M. d'Aroma, son adjoint, M. Bascoul, ainsi que M. Rainoni sont également présents. Le président Ansiaux informe de la lettre en date du 12 juin 1970 qu'il a reçue de la part du président Werner, par laquelle le Comité des gouverneurs est appelé à s'exprimer dans trois séries de questions. Le 24 juin, le comité Werner a complété ce document en détaillant les deux premières séries de questions liées à la réduction des marges de fluctuation pour les monnaies des pays communaux d'une part et le fonds de régularisation des changes, d'autre part. Le comité d'experts du Comité des gouverneurs s'est réuni à ce sujet le 25 juin et le 2 juillet. M. Barre fait part des orientations de la Commission liées à ces questions.
07.07.1970	Septième réunion du comité Werner	Paris	Échange de vues sur des problèmes restés ouverts dans le rapport intérimaire. Échange de vues sur les notes soumises par les représentants néerlandais et allemand, en accord avec le représentant de la Commission, ainsi que par Gaetano Stammati. Une note complémentaire portant sur les politiques budgétaires (notamment sur le degré d'harmonisation fiscale à prévoir aux différents stades de l'UEM et le calendrier des travaux budgétaires) est demandée à Gaetano Stammati. La note du représentant néerlandais au sujet des aspects institutionnels est également examinée.
27.07.1970	Huitième réunion du comité Werner	Luxembourg	Débats au sujet des aspects institutionnels (note de Gerard Brouwers), des aspects fiscaux (Gaetano Stammati) et de la coordination des politiques économiques. Le président demande l'élaboration d'une synthèse de tous les documents cités et des observations présentées au cours des discussions antérieures, en vue d'un avant-projet de rapport au Conseil. Celui-ci gardera la structure intérimaire et laissera ouverts les points qui font l'objet du rapport du Comité des gouverneurs des banques centrales (MM. Ansiaux et Clappier).
28.07.1970	Réunion restreinte des experts du comité Werner	Bruxelles	Le secrétariat du comité Werner, ensemble avec U. Mosca, H. Tietmeyer, A. Looijen et J.-M. Bloch-Lainé, soumettent au président Werner une première version provisoire de l'avant-projet de rapport. «C' est volontairement que la partie VI est restée floue et sans rédiger [...] des conclusions, ceci pour laisser une marge de manoeuvre dans la discussion sur les mécanismes monétaires». Le document est soumis au groupe par courrier officiel en date du 27 août, afin qu'un débat sur le fond puisse avoir lieu à la réunion du 10 septembre.
10.09.1970 11.09.1970	Réunion restreinte des experts du comité Werner	Luxembourg	Analyse des notes préparées par Hubert Ansiaux et Clappier. Analyse des grandes lignes de l'avant-projet de rapport au Conseil et observations sur le fond. Un nouveau rapport, amendé avec les éléments concernant la politique monétaire interne (note de MM. Ansiaux et Clappier) doit être présenté pour la prochaine réunion.
12.09.1970 13.09.1970	Réunion du Comité des gouverneurs des Banques centrales (la quarante-troisième séance du Comité des gouverneurs des banques centrales des CE)	Bâle	Sont présents: le président de la Banque nationale de Belgique et président du comité, le baron Ansiaux accompagnée de M. de Strycker; le président de la Deutsche Bundesbank, M. Klasen, accompagné de M. Emminger; le gouverneur de la Banque de France, M. Wormser, accompagné de M. Clappier; le gouverneur de la Banca d'Italia, M. Carli, accompagné de M. Baffi; le président de la Nederlandsche Bank, M. Zijlstra, accompagné par le baron Mackay. Assistent en outre le vice-président de la Commission des Communautés européennes, M. Barre, accompagné de M. Mosca; le président du comité des suppléants du Groupe des Dix, M. Ossola, ainsi que M. Mertens de Wilmars. Le secrétaire général du comité, M. d'Aroma, son adjoint, M. Bascoul, ainsi que M. Rainoni sont également présents. Le Comité des gouverneurs débat de l'avis à soumettre au comité Werner, suite à la lettre de Pierre Werner et au questionnaire explicatif détaillant certains points de cette lettre. Les experts du comité réaliseront des études spécifiques consacrées: au réseau de communications directes entre les banques centrales; à l'harmonisation des instruments de politiques monétaires; aux conditions de la création d'un «Fonds». Le comité se penche également sur le calendrier du processus graduel envisagé, ainsi que sur le renforcement de la coordination dans le domaine de la politique monétaire au cours de la première étape.
25.09.1970	Dixième réunion du comité Werner	Copenhague	La réunion se déroule en marge de l'assemblée annuelle du FMI. Le comité Werner débat des conclusions du rapport du Comité des gouverneurs des banques centrales et définit le contenu des derniers chapitres de son rapport, qui doit encore être élaboré.
07.10.1970	Onzième réunion du comité Werner	Luxembourg	Discussions et approbation de la forme finale du rapport sur la réalisation d'une union économique et monétaire.
08.10.1970	Douzième réunion du comité Werner	Luxembourg	Dernière réunion du comité Werner. Approbation à l'unanimité du rapport final. Présentation par M. Pierre Werner du rapport sur la réalisation de l'union économique et monétaire.
15.10.1970	Comité Werner	Bruxelles	Envoi au Conseil et à la Commission du rapport qui leur est destiné concernant la réalisation par étapes de l'union économique et monétaire de la Communauté (le rapport Werner).
26.10.1970	Conseil des ministres des Affaires étrangères des Communautés Européennes	Luxembourg	Le Conseil des ministres des Affaires étrangères se saisit officiellement du rapport Werner.
29.10.1970	Commission des CE	Bruxelles	Communication et propositions de la Commission au Conseil relatives à l'institution par étapes de l'Union économique et monétaire. COM(70)1250. Les propositions sont basées sur et se sont inspirées du rapport Werner. Cette communication contient un projet de résolution, une proposition de décision sur le renforcement de la coordination des politiques économiques des États membres à court terme, ainsi qu'une proposition de décision sur le renforcement de la coopération entre les banques centrales.

08.11.1970	Réunion du Comité des gouverneurs des banques centrales (la quarante-quatrième séance du Comité des gouverneurs des banques centrales des CE)	Bâle	Sont présents: le président de la Banque nationale de Belgique et président du comité, le baron Ansiaux accompagnée de M. de Strycker; le président de la Deutsche Bundesbank, M. Klases, accompagné de M. Emminger; le sous-gouverneur de la Banque de France, M. Clappier, accompagné de M. Théron; le directeur général de la Banca d'Italia, M. Baffi, accompagné de M. Masera; le président de la Nederlandsche Bank, M. Zijlstra, accompagné par le compte van den Bosch. Assistent en outre le directeur général des affaires économiques et financières de la Commission des CE M. Mosca, le président du comité des suppléants du Groupe des Dix, M. Ossola. Le secrétaire général du comité, M. d'Aroma, son adjoint, M. Bascoul, ainsi que M. Rainoni sont également présents. Échange de vues sur le rapport Werner. Le président Ansiaux souligne le parallélisme entre les mesures monétaires et celles de la politique économique prônées par ce rapport. Le représentant de la Commission, M. Mosca, expose le document que celle-ci a établi sur la base du «plan Werner» et qui diffère, dans bon nombre d'endroits, de la source.
18.11.1970	Parlement européen	Strasbourg	Échange de vues entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur l'union économique et les perspectives d'une union monétaire au sein de la Communauté. Réalisation par étapes de l'union économique et monétaire de la Communauté.
23.11.1970	Conseil des ministres des Communautés européennes	Bruxelles	Premiers débats liés aux propositions de la Commission au Conseil relatives à l'institution par étapes de l'union économique et monétaire.
03.12.1970	Parlement européen	Strasbourg	Échange de vues entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur l'union économique et les perspectives d'une union monétaire au sein de la Communauté. Réalisation par étapes de l'union économique et monétaire de la Communauté. Résolution du Parlement européen en faveur d'une union économique et monétaire au sein de la Communauté.
12.12.1970	Réunion du Comité des gouverneurs des banques centrales (la Quarante-cinquième séance du Comité des gouverneurs des banques centrales des CE)	Bâle	Sont présents: le président de la Banque nationale de Belgique et président du comité, le baron Ansiaux accompagnée de M. de Strycker; le président de la Deutsche Bundesbank, M. Klases, accompagné de M. Emminger; le gouverneur de la Banque de France, M. Wormser, accompagné de M. Clappier; le gouverneur de la Banca d'Italia, M. Carli, accompagné de M. Baffi, le président de la Nederlandsche Bank, M. Zijlstra, accompagné par M. van den Bosch. Assistent en outre le directeur général des Affaires économiques et financières de la Commission des CE, M. Mosca, le président du comité des suppléants du Groupe des Dix, M. Ossola, ainsi que M. Mertens de Wilmars. Le secrétaire général du comité, M. d'Aroma, son adjoint, M. Bascoul, ainsi que M. Rainoni sont également présents. Poursuite de l'échange de vues sur le rapport Werner du 8 octobre 1970 et sur les propositions de la Commission des CE du 29 octobre 1970 relatives à l'institution par étapes de l'UEM.
14.12.1970	Conseil des ministres des Communautés européennes	Bruxelles	Débat sur la mise en route de la première étape de l'Union économique et monétaire. Les discussions se focalisent sur le caractère et les compétences des organes de décision communautaires à un stade avancé ou au stade final de l'UEM. Les liens avec les négociations d'adhésion britannique sont constamment évoqués. La France fait part de son désaccord. Compte tenu que l'idée d'arrêter symboliquement la montre à minuit le 31 décembre 1970 n'est pas acceptée, cette réunion se termine sur un échec et le Conseil des ministres n'adoptera pas de décision avant la fin de l'année 1970.
09.01.1971	Réunion du Comité des gouverneurs des banques centrales (la quarante-sixième séance du Comité des gouverneurs des banques centrales des CE)	Bâle	Sont présents: le président de la Banque nationale de Belgique et président du comité, le baron Ansiaux accompagnée de M. de Strycker; le président de la Deutsche Bundesbank, M. Klases, accompagné de M. Emminger; le directeur général des services étrangers de la Banque de France, M. Théron; le directeur général de la Banca d'Italia, M. Baffi, accompagné de M. Masera; le président de la Nederlandsche Bank, M. Zijlstra, accompagné par le baron Mackay. Assistent en outre le directeur général des Affaires économiques et financières de la Commission des CE, M. Mosca, le président du comité des suppléants du Groupe des Dix, M. Ossola. Le secrétaire général du comité, M. d'Aroma, son adjoint, M. Bascoul, ainsi que M. Rainoni sont aussi présents. Poursuite de l'échange sur la réalisation par étapes de l'Union économique et monétaire. Le président Ansiaux précise que la session du Conseil des CE du 14 décembre 1970 n'a pas abouti à une décision en la matière et ce «parce que les débats ont porté sur les aspects politiques et non pas sur les aspects techniques».
08.02.1971 09.02.1971	Conseil des ministres des Communautés européennes	Bruxelles	Adoption de la résolution concernant la réalisation par étapes de l'Union économique et monétaire de la Communauté. Adoption de la décision concernant le renforcement de la coordination des politiques économiques à court-terme des États membres, de la décision concernant le renforcement de la coopération entre les banques centrales, ainsi que de la décision concernant l'implémentation du mécanisme d'assistance financière à moyen terme. Adoption par le Conseil et les gouvernements des États membres du troisième programme des politiques économiques à moyen terme.
06.03.1971	Réunion du Comité des gouverneurs des banques centrales (la quarante-septième séance du Comité des gouverneurs des banques centrales des CE)	Bâle	Sont présents: le président de la Banque nationale de Belgique et président du comité, le baron Ansiaux accompagnée de M. de Strycker; le président de la Deutsche Bundesbank, M. Klases, accompagné de M. Emminger; le gouverneur de la Banque de France, M. Wormser, accompagné de M. Clappier; le gouverneur de la Banca d'Italia, M. Carli, accompagné de M. Baffi; le président de la Nederlandsche Bank, M. Zijlstra, accompagné par M. van den Bosch. Assistent en outre le vice-président de la Commission des CE, M. Barre, accompagné de M. Mosca. Le secrétaire général du comité, M. d'Aroma, son adjoint, M. Bascoul, ainsi que M. Rainoni sont également présents. Débat: Union économique et monétaire – suite à donner aux décisions et résolutions arrêtées par le Conseil des Communautés européennes les 8 et 9 février 1971.
22.03.1971	Conseil des ministres des Communautés européennes	Bruxelles	Approbation du rapport au Conseil et à la Commission concernant la réalisation par étapes de l'union économique et monétaire de la communauté.
19.04.1971	Réunion du Comité des gouverneurs des banques centrales (la quarante-huitième séance du Comité des gouverneurs des banques centrales des CE)	Bâle	Sont présents: le président de la Banque nationale de Belgique M. Vandeputte, accompagné de M. Janson; le président de la Deutsche Bundesbank, M. Klases, accompagné de M. Emminger; le gouverneur de la Banque de France, M. Wormser, accompagné de M. Clappier; le gouverneur de la Banca d'Italia, M. Carli, accompagné de M. Baffi; le président de la Nederlandsche Bank, M. Zijlstra, accompagné par le baron Mackay. Assistent en outre le vice-président de la Commission des CE, M. Barre, accompagné de M. Mosca, le président du comité des suppléants du Groupe des Dix, M. Ossola. Le secrétaire général du comité, M. d'Aroma, son adjoint, M. Bascoul, ainsi que M. Rainoni sont également présents. M. Carli devient le nouveau président du Comité des gouverneurs, étant élu à l'unanimité. Débat: Union économique et monétaire – suite à donner aux décisions et résolutions arrêtées par le Conseil des Communautés européennes les 8 et 9 février 1971. Sont traités particulièrement: la coordination de la politique des (cinq) banques centrales en matière monétaire et du crédit, ainsi que la réduction des marges de fluctuation entre les monnaies de la Communauté. À cet effet, sont arrêtées des règles applicables à la politique d'intervention en cas de réduction des marges de fluctuation à l'intérieur de la CEE.